MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—Peter Clarke à Mary Gernon, Stephen H. Allison à Mary A. Schlatre, Léopold Weil à Miriam Lob, Edward Kathman à Alice Flohr, Samuel G. Ivory à Olivia Carter, Bernard Parody à Vve Julia Youman, Gustave Laroque Turgeau à Martha B. Delpuget, John Joseph Wagner à Cécile Gautreau.

NAISSANCES—Mmes W. Ventura, une fille ; L. W. Munstermann, une fille ; D. Cullen, une fille ; P. Annino, une fille ; A. Ferran, une fille ; V. Dorso, une fille ; J. Archer, une une fille ; J. Adolphe, une fille ; J. R. Damonti, une fille ; R. Hagan, une fille ; V. Di Gregorio, une fille ; T. Maguise, un garçon ; C. A. Pincou, un garçon ; A. C. Santana, un garçon ; F. Roehl, un garçon ; A. J. Clarck, un garçon ; O. Bartchy, un garçon.

DECES—E. P. Flynn, 31 ans, Presidio, Californie ; J. G. Bauer, 48 ans, hôpital de charité ; A. Grimm, 65 ans, 529 Dauphine ; H. W. Bonhagan, 10 ans, 2921 Première ; Mme Ellen McGee, 61 ans, 1921 Palmyre ; J. Léonard, 53 ans, hôpital de charité ; J. M. Dickson, 8 mois, 3730 Annonciation ; Veuve Elizabeth Johnson, 72 ans, 7725 Commercial ; Firmin Rieux, 70 ans, Septième et Jeannette ; une enfant de Mme Chs Gonzales, 4 jours, 1429 Columbus ; S. J. Leblanc, 34 ans, 133 Howard ; Mme Caroline Twohey, 27 ans, 915 Richard.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Geo. J. Pleasants vs Bloch et Halzman—réclamation de $420 sur un bail.

Teutonia Loan & Building Co. vs L. L. Boudreaux—action en recouvrement de $446.68 sur des billets.

Mary C. Sheib vs les enfants mineurs de Frederick Kuntz jr—demande de partage.

Mme Augusta L. Hernandez vs Marie Doumenge—possession d'un local.

Mme Katherine L. Hunt vs J. H. Menard—action en recouvrement de $530 45 sur un compte courant.

Michael G. Weidner vs John W. Thompson—attachement de $1360.

Mme Annie Patterson vs Andrew Centlivre—demande de divorce.

The Cotton Yardmen Benevolent Association vs G. F. Wilson—action en dommages de $316 20.

Successions ouvertes :

Mme Louisa Kendig, Daniel Mc Gary, Chas. Oahn, Chas. L. Hatry.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions :

Théo. Philips, larcin : Pendleton Harris, obtention d'argent sous de faux prétextes.

Envoyés devant la cour criminelle :

Sandy Howell, port d'arme cachée ; Emma Hurst, blessure.

Acquittés :

F. P. Lazana, vol avec effraction ; Millie Eshman, détournement.

Condamnation :

Mary Sprangle, attaque. $10 d'amende ou 30 jours de prison.

Trouvé coupable :

Albert Rebassa, attaque.

FAITS DIVERS

Par imprudence.

Rosa Brunswick domestique de couleur de 16 ans, a payé cher son imprudence. Elle est employée comme domestique chez Mme Wilbur, 1168 rue d'Iéna. Vers 9 heures, la jeune fille se mit hier à remplir un fourneau marchant par le procédé de la gazoline. Inconsciemment, elle a mis le bidon d'huile si près du feu qu'une explosion en est résulté, et que les flammes se sont communiquées à ses vêtements, la brûlant au milieu du corps, aux bras et aux jambes. Les pompes arrivèrent en toute hâte ; mais il y a $250 de dommages à l'immeuble et $50 d'avaries au mobilier. Le tout est assuré bien au-delà de la perte subie à la Liverpool and London and Globe Company.

Transformation attendue.

La Southern Trust and Banking Company a ouvert ses portes hier. Les noms de ses officiers permanents ne sont pas encore connus, mais on les apprendra d'un instant à l'autre, ainsi que celui du président. Sous peu on lui élèvera une bâtisse importante, de douze étages au moins, soit sur l'emplacement qu'occupe depuis longtemps l'Union National Bank, soit au coin qui lui est opposé en face de la Bourse au Coton.

Dans cette combinaison l'Union National Bank est complètement absorbée par la Southern Trust and Banking Compagny ; elle perd son identité ; désormais cette institution ne sera plus qu'un souvenir.

Le vice-président Gilbert G. Thorne, de la National Bank de la ville de New York, a passé ici les deux dernières semaines écoulées pour s'occuper sérieusement des détails de la consolidation et de la réorganisation de la nouvelle banque, dans laquelle la Park Bank est fortement intéressée. Le président Stuyvesant Fish, de l'Illinois Central Railroad Company, est un des plus importants détenteurs d'actions et directeur de la Park Bank, ainsi que John Jacob Astor. On prétend que tous deux sont venus sur place se rendre compte de la combinaison proposée et consentie, et qu'ils se sont bien renseignés avant leur départ.

L'avocat C. H. Farrar, de la Trust company, dont le capital de début est d'un million de dollars, a donné à entendre que depuis le 17 mars peu d'affaires avaient été conclues, mais que l'adjonction de la Union National Bank allait leur imprimer une activité nouvelle, ce dont personne ne doute. En attendant, M. Fornaris, président de la Union National Bank, est le président pro tem de la Trust company.

Pardevant le Juge Gill

Tony Digiriolano, qui demeure au coin des rues Baronne et Girod, est accusé d'avoir volé la bague de John P. Starke. Il a été traduit hier matin à la cour criminelle district. Mis sous caution de $250 par le juge Gill, l'interrogatoire a prouvé que Digiriolano avait violé la loi du dimanche, et un affidavit a été fait contre lui à ce sujet.

Starke a été arrêté comme dangereux et suspect par l'agent Kizer sur la plainte de Digiriolano. Il a été condamné à une amende par le juge Hughes ; mais quand les faits ont été exposés, le juge a trouvé que Starke devait être relâché. L'agent Kizer était un des témoins de l'Italien hier matin.

Accident.

James Walton, demeurant 3200 rue Freret, employé de la compagnie du drainage, travaillait dans une tranchée au commencement de la rue Austerlitz, hier matin, quand un morceau de terre tomba sur lui. Sa jambe droite a été meurtrie, et il fut ramené chez lui.

Acte de cruauté.

Le nègre Ben Logwood demeure 2075 rue Poydras. Avant-hier soir, se trouvant à l'angle des rues Tulane et Johnson, au moment où il descendait d'un car, quatre hommes blancs se jetèrent sur lui, le battirent cruellement et lui infligèrent plusieurs blessures avec des instruments tranchants. Ben assure qu'il n'avait donné aucun prétexte à cette lâche agression.

A l'hôpital où il se rendit pour être pansé, on découvrit qu'il avait avait été coupé au cou et dans la figure. Il a fallu 37 points de couture pour fermer la première de ces blessures ! Toutes deux étaient très douloureuses.

Hier matin Longwood a reconnu et désigné William Fitzpatrick, qui demeure 2212 avenue Tulane, comme étant l'un de ses agresseurs. On l'a mis aussitôt en état d'arrestation.

Fausse accusation.

William Schickling a été déchargé hier matin par le juge Gill. Il avait été accusé de détournement pardevant la cour criminelle.

Un affidavit avait été fait contre lui par le boucher Eugène Schwartz dont il était employé. Il a été prouvé qu'il ne lui avait jamais été demandé compte des $17 qu'on l'accusait d'avoir détournés.

Monseigneur CHAPELLE.

Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

RÉCEPTION

De la Société des Alumni des Jésuites en l'honneur de l'archevêque Chapelle et de l'évêque Blenk.

La réception organisée en l'honneur de l'archevêque Chapelle et l'évêque Blenk par les membres de la Société des Alumni des Jésuites a eu lieu hier soir.

La grande salle de la Société des Alumni était foulée de dames et de messieurs lorsque l'archevêque a fait son entrée.

Mgr Chapelle était accompagné de Mgr Blenk, évêque de Porto Rico, de M. Walter R. Stauffer, vice-président de la Société, du Rév. Maring, président du collège des Jésuites, et du Rév. D. P. Lawton. Il a pris place sur la scène avec Mgr Blenk à sa droite.

M. Walter R. Stauffer a alors prononcé un discours de bienvenue.

M. Rixford Lincoln a ensuite lu un poème en anglais, puis M. Charles Janvier a prononcé une courte allocution.

M. Lew Sully a chanté un ravissant morceau puis MM. Henry Roy et Charles Duchamps ont successivement récité un poème, le premier en latin et le second en anglais, puis M. Gus. V. Soniat a prononcé un discours en français. Mlle Corinne Bailey s'est fait applaudir dans un solo.

Mgr Chapelle s'est alors levé et, parlant en anglais, a dit :

Messieurs du Comité, permettez-moi de vous remercier pour l'honneur que vous me faites ce soir. Votre réception me donne l'occasion d'exprimer une fois de plus la gratitude que j'éprouve pour le public de la Nouvelle-Orléans et le plaisir que je ressens d'être de nouveau au milieu de vous.

L'archevêque s'est alors étendu sur l'éducation donnée par l'Eglise Catholique. Il a fait les plus grands éloges de l'ordre des Jésuites, ainsi que de celui des Dominicains. Il a rappelé le bien que ces ordres ont accompli dans les Philippines et a dit que c'était grâce à eux que soixante-quinze pour cent des habitants de ces îles savaient lire et écrire.

Mgr Chapelle a terminé en donnant aux catholiques de la Nouvelle-Orléans l'assurance qu'il sera toujours heureux de les aider en toute circonstance.

L'Evêque Blenk, invité à prendre la parole, a dit qu'il était heureux de se trouver présent.

Il a parlé des vertus de l'archevêque Chapelle et a félicité les membres de la société d'avoir organisé une réception en l'honneur du digne prélat.

Le Révérend Père Lawton a ensuite invité les assistants à venir serrer la main de l'archevêque.

Le comité de réception était ainsi composé :

J. B. Levert, président, J. B. Levert Jr., James Crandell, Jno. P. Buckley, P. J. Reilly, André Lafargue, Octave Coignet, Edw. Murphy, Geo. Kernion, Michel B. Bergeron Jr. Harry Roy, Paul Villeré, Emerson Dunbar, Narcisse Thiberge, M. D., Amilcar Lawson, John Robin, Semmes Steele, H. B. Stevens, James Sinnott, Jr. W. T. Duggan, Harry Maloney, H. Damiens, Gilbert Vincent, Jos. T. Buddecke, Jules Burgière, Jacob Fabacher.

Monseigneur BLENK,

Evêque de Porto-Rico.

Suicide inexpliqué.

M. Salli Strauss, le plus ancien membre de la Maison Strauss et Bremer, fabricants de cigares faits par les procédés cubains, s'est fait sauter la cervelle à 35 ans, en se tirant à la tempe avec un révolver du calibre 38 de la marque Harrington et Richardson. On ne lui connait aucune cause de chagrin ou de souci. Sa position était excellente, ses affaires prospères, sa vie domestique heureuse, sa constitution robustle, bien qu'accidentellement il souffrit par suite d'hémorragies. Il était très nerveux toutefois, et c'est à l'excès de sensibilité nerveuse que seulement on peut attribuer sa détermination.

Hier matin, il s'est levé à son heure habituelle, il a comme d'habitude été à sa maison de commerce après le déjeuner y arrivant à 7 h. 30. Il monta au 2me étage, où il rencontra Fred Bremer, fils de son associé, auquel il souhaita le bonjour, et il parcourut la maison.

Le jeune Bremer avait remarqué sa grande pâleur.

M. Strauss entra dans le cabinet de toilette, et le bruit de sa chute sur le plancher attira aussitôt le jeune homme, qui le trouva sans vie.

La police et la famille furent notifiées, ainsi que le capitaine Parody, qui est attaché au bureau du coroner. Ce dernier fit transporter le corps à la morgue. La carte d'un entrepreneur de funérailles fut trouvée dans une de ses poches ; mais rien ne put faire assigner une cause plausible à cet acte de folie ou de désespoir.

Sa femme fut terrifiée à la nouvelle de cette mort volontaire qu'aucun motif connu ne justifie : la secousse qu'elle a éprouvée la rend incapable de pouvoir rechercher de sang-froid comment cet acte peut être expliqué.

M. Strauss a un frère en Allemagne.

Un laitier récalcitrant.

F. J. Morrow, qui tient un dépôt de lait au coin des rues Erato et St-Charles, a été condamné à une amende de $25 ou 30 jours de prison par le juge Hughes, hier matin. Il était accusé d'avoir baptisé trop largement son lait, ce qu'il a reconnu en plaidant coupable.

C'est au dépôt de l'Illinois Central qu'il a été surpris allongeant outre mesure sa marchandise, le 20 mars. C'est la neuvième contravention de ce genre à son actif. L'analyse chimique a prouvé que Morrow faisait si généreusement les choses que 16,61 pour cent d'eau étaient ajoutés au lait.

Incendie dans le Troisième Ward.

Un incendie s'est déclaré hier matin dans les fonds du troisième ward. Il s'est manifesté à trois heures dans la cuisine d'une maison en bois à deux étages, et s'est communiqué rapidement aux numéros 1701 à 1707 de la rue Cypress, propriétés appartenant à John J. Lee, qui a sa résidence au numéro 1707. La cause de cette conflagration est inconnue.

Les immeubles sont assurés pour $2,000 à la Hartford Company du Connecticut, et les meubles de M. Lee sont brûlés, mais ils sont assurés à l'agence M. J. Smith.

Les dommages sont en totalité évalués à $4,000.

AVIS SPECIAUX.

AVIS.

A la prochaine session de la Législature d'Etat, un bill sera présenté pour rembourser à FRANK GOOTHYE, deux cent vingt deux 80/100 dollars payés à l'Etat pour achat et taxes de propriété foncière que l'Etat a omis de lever.

FRANK GOOTHYE.

16 avr—1 m—mer

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet — Nouvelle Orléans, le 24 mars 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 29 avril 1902, à 7 30 heures p. m., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète d'un chemin sur la devanture de fleuve s'étendant de la rue Terpsichore à la rue Ste Marie ou Jackson à l'option des commissaires.

Des soumissions seront reçues soit pour un pavage en bloc de granit, un pavage en blocs Belge, un pavage d'asphalte en feuille ou un pavage d'asphalte en rocs, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Un chèque certifié pour la somme de deux mille dollars doit accompagner chaque soumission pour garantir la signature du contrat s'il est accepté. Les spécifications, les plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour la construction d'un chemin sur la devanture du fleuve" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.

25 mars—25 au 29 avril inclus.

AVIS.

Réunion des actionnaires de la N. O. Butchers Co-Operative Abattoir Co. Ltd.
Nouvelle Orléans, le 13 avril 1902.

En conformité avec l'article Dix de la Charte, une réunion générale des actionnaires de cette corporation aura lieu aux Abattoirs, à l'encoignure des rues Nord Peters et Alabo, VENDREDI, le 16 mai 1902, à 4 heures p. m., dans le but de considérer et délibérer sur l'amendement proposé à l'article 6 de la charte de cette corporation, à savoir :

Ledit article Six devant être amendé de façon à lire : Tous les pouvoirs collectifs de cette Corporation seront investi dans un Bureau de Directeurs composé de DOUZE Actionnaires, chacun desquels devra posséder en son propre nom une action ou plus du Stock Capital de cette Corporation.

JNO. B. LOUIS, Président.
BEN. A. MICHEL, Secrétaire.
13avril—30f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS, Chambres 20, 22 Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambres 20, 21 Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 5 mai 1902, pour la construction d'un canal couvert et cimenté sur la rue Orléans, de la rue Broad à la rue Claiborne, et d'un canal couvert et cimenté et une ligne de tuyaux sur la rue Claiborne, de la rue Orléans à la rue Dumaine, et de la rue St-Philippe à l'avenue de l'Esplanade ; le tout devant être en conformité avec les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission doit être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour cinq cents dollars ($500.00).

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart (1/4) de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions est réservé.

R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.
8 avril—30f

LA COMMISSION DU DRAINAGE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
CHAMBRE 20, HOTEL DE VILLE.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures P. M., le 5 mai 1902, pour la construction d'un canal ouvert et cimenté sur l'avenue Nashville, de la rue Remparts à la rue Claiborne ; devant être terminé le 1er août 1902, le tout d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés en ce bureau.

Chaque soumission devra être accompagnée par un dépôt comptant ou chèque certifié pour $250 00.

Le contrat requérera un bon s'élevant à un quart de l'estimation du coût du travail.

Toutes les soumissions doivent se conformer avec et inclure tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé au plus bas soumissionnaire, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY, Président.
IRWIN JAMISON, Secrétaire.
8 avr—8 au 5 mai incl

aVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre.

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers
J. S. LANDRY,
Surintendant.

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE.

Semaine commençant Lundi, 14 avril. Matinées chaque après-midi, (lundi excepté). Les Four Colinis, les Five Mosses Mabel Pierson ; Rauschle, Jack Norworth Scott et Wilson ; Louise Dresser Barrows-Lancaster Co. dans leur nouvelle pièce, Portraits animés.

Prix—50c, 25c et 10c.

Matinées, avec sièges réservés—25c.

13 avril—6f

GRAND OPERA HOUSE.

CE SOIR.

Matinées Lundi, Vendredi et Samedi.

Baldwin-Melville Stock Co.,

Présentant une magnifique production de la plus grande comédie-drame américaine, de McKee Rankin, adaptée de la belle histoire par Bret Harte intitulée

"THE GOLDEN GIANT MINE"

avec une mise en scène élaborée, beaux costumes, comédie facile, situation émouvante, excellent personnel de la compagnie, une quantité d'auxiliaires bien disciplinés.

LES MEMES ANCIENS PRIX.

Matinée de dimanche prochain, 20 avril—"All the Comforts of Home."

15avril—5f

CRESCENT.

CE SOIR.

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.

Dernière Semaine de la Saison.

UN LONG RIRE !

La Comédie Américaine la plus Gaie,

La Joyeuse Pièce de Willis Maxwell Goodhue,

HELLO BILL !

Excellente Compagnie incluant THOS. J. GRADY.

La Plus Risible Jamais Vue.

13 avril—6f

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

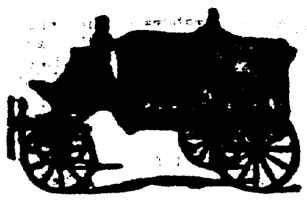

Raoul Bonnot, Directeur.

No 628 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 989.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No[1308] Avenue Nord Remparts, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept 1901—1an

C'était un après-midi de décembre, brumeux et froid.

M. de Tillière, les jambes entortillées dans une fourrure, les pieds sur la bouillotte, n'articulait par une parole.

Sa bru regardait filer le long de la berge de la Seine, quelques arbres qui découpaient leurs branches maigres, pareilles à des branches mortes, sur le fond gris du paysage, puis les maisons basses, les petits jardins, la longue rue menant vers Paris.

Elle détestait à présent ce pays où elle avait voulu une propriété, caprice que M. de Tillière satisfaisait, parce qu'il y trouvait quelque chose d'avantageux.

Paris l'attirait, son mouvement, ses plaisirs.

Elle se sentait plus jeune, plus gaie, plus contente d'être au monde, qu'elle ne l'avait été depuis longtemps.

Et quand elle se vit dans le brouhaha, le coupé arrêté par les encombrements, les piétons traversant affairés, ou longeant rapidement les trottoirs, son visage assez morose, s'illumina.

—Ah ! vraiment, il n'y a que Paris.

—Vous trouvez ? interrogea le comte, aux oreilles de qui arrivait l'exclamation.

—Certes !.. et je me demande comment j'ai eu l'idée de la maison d'Asnières.

—Je vous avais prévenue, que vous regretteriez cette acquisition.

—Je ne regrette pas ; l'été, c'est charmant, justement à cause de la proximité de Paris.... Mais l'hiver....

—C'est vous toujours, qui avez désiré y rester.

—Je croyais que cela vous plaisait, à cause de votre tranquillité ....Et voilà que vous avez loué cet appartement du boulevard Malesherbes.....

—Que vous trouvez très bien.

—Mais oui, étant donné que vous ne voulez plus de grand train de maison.

—Non, par exemple !....Pensez donc, pour moi seul, ce sera trop encore....

—Vous me permettrez d'aller vous y voir ?

—Je vous invite même à y venir souvent, si ce n'est à y habiter avec moi, jusqu'à votre mariage.

—Je ne demande pas mieux... Allons nous y installer de suite ?

—Dans quinze jours ce sera fait, j'y mets le tapissier qui a meublé la villa, avec engagement de finir l'aménagement pour cette époque....Je n'ai pas envie de supporter plus longtemps l'humidité de là-bas.

—Et vous avez raison, ce ne serais pas la peine de changer aux trois quarts de l'hiver.

Le bruit de la rue couvrait la voix.

Le beau père et la belle-fille se tarent.

Cinq minutes plus tard, le cocher arrêtait rue de Rivoli.

Le valet de pied entra dans la loge, pour demander à quel étage habitait le docteur Pavinia.

Il revint vers le coupé pour dire à son maître, par la glace baissée :

—C'est au troisième, monsieur.

—Oh ! oh ! au troisième..... Vais-je pouvoir y monter ?

—Un vieil escalier, aux marches assez basses ....Monsieur est monté hier à un quatrième.

—C'est vrai....Allons !

Le vieillard devait arriver avec assez de facilité en haut de ces trois étages, conduisant au cabinet médical du magnétiseur.

A l'entrée du palier, long, en forme de corridor, il s'arrêta pour respirer, comme il s'était arrêté à chaque étage.

Ses yeux se portèrent sur une plaque de marbre, adaptée au-dessus du bouton de sonnette, à la porte de gauche, qui donnait immédiatement en haut de l'escalier.

La suscription en lettres dorées lui tira le regard.

B. CAMERON

"Architecte"

—Tiens, mais c'est ici que votre....que monsieur Cameron a ses bureaux.

—C'est ici, répondit madame de Tillière qui l'ayant laissé monter en avant, au bras du domestique, mettait seulement le pied sur le palier.

—Ah ! ah !

Ce "ah ! ah !" valait toute une ironique réflexion.

La jeune femme n'y prit garde et passa en avant, pour s'arrêter devant la porte du spécialiste.

Ce fut elle qui sonna, lorsque le comte l'atteignit.

Une petite bonne ouvrit, introduisit dans une étroite antichambre obscure, sur laquelle se rouvrit aussitôt d'ailleurs, en l'éclairant, une autre porte, celle d'une vaste pièce, à la fois sobre et confortable, entre les deux fenêtres de laquelle une large table de bois noir, surchargée de livres, de papiers, de journaux.

Devant cette table, un homme qui se leva à l'entrée de la jeune femme et du vieillard, ce dernier marchait seul maintenant, appuyé sur sa canne, venant de donner au valet l'ordre de demeurer dans l'antichambre noire.

Cet homme était de taille atteignant à peine la moyenne, blond, mince, une physionomie vive et intelligente.

Il s'avança de deux pas vers les visiteurs.

—Monsieur le docteur Pavinia ? interrogea le comte, du ton de politesse courtoise qu'il savait prendre.

—Non monsieur....Le docteur Morissot.

—Mais, je nous croyais....

—Chez le docteur Pavinia, acheva madame de Tillière.

—Vous êtes bien, en effet, chez lui.....Je suis, je ne dirai pas son associé, mais son adjoint.... Mon collègue ne voulant absolument user du traitement spécial qui fournit chaque jour des résultats concluants, qu'avec la complète certitude qu'il doit aboutir, et ne prétendant pas s'en rapporter uniquement à lui.

"Il entend, au préalable, avoir l'avis d'un confrère qui partage sa responsabilité.

"Ce confrère, c'est moi.

"Veuillez vous asseoir, madame....Monsieur, prenez donc ce fauteuil.

Pendant que madame de Tillière aidait le comte à s'installer le docteur Morissot poursuivait, avec une loquacité certainement naturelle, sans paraître jeter un boniment :

—Nous allons fonder une grande clinique, où les malades pauvres, trouveront, sans passer par les hôpitaux, ce qui, pour beaucoup, est l'épouvantail, le soulagement et souvent la guérison.

"Les locaux sont déjà retenus, pour le printemps nous serons installés.

"En attendant et très prochainement, des conférences seront organisées au cours desquelles, en développant ses théories,—conférences contradictoires, où il sera permis à ses adversaires scientifiques de les réfuter,—le docteur Pavinia démontrera les résultats obtenus.

M. de Tillière écoutait, à la fois méfiant et intéressé.

—Vraiment ? fit-il, vous vous proposez, votre collègue et vous, de vulgariser vos théories ?

—La vulgarisation n'est-elle pas l'unique moyen de faire triompher une cause ?

—Vous avez raison....C'est en même temps très-habile.....atteindre les riches par les pauvres

—Il faut bien viser ces derniers, la science par elle-même ne nourrit guère son homme.

—Certes....et je ne critique pas....La reclame est utile pour tous....Les journaux ont beaucoup parlé du docteur Pavinia au début de cet hiver....

"Je ne m'étais pas arrêté à leurs articles ; ma belle-fille, madame de Tillière, les avait remarqués, c'est elle qui m'a poussé à venir à vous....

"Inutile que je vous demande une consultation préalable... Vous avez déjà deviné mon cas : maladie des centres nerveux, contre laquelle il n'y a rien à faire..

—Pourquoi, rien à faire ?

—Je veux dire, rien comme guérison.

—Guérison radicale, peut être comme soulagement c'est autre chose.

—Je n'y crois pas non plus. Vous allez demander : pourquoi êtes vous ici ?....

"Tout en n'y croyant pas, j'espère, c'est la seule chose qui reste aux malades, comme dans la boîte de Pandore : l'espoir.

—Et c'est fort heureux, car lorsqu'on arrivé à le changer en conviction, cet espoir, il peut suffire à guérir.

—C'est le théorie de votre confrère et les vôtre....

—Elle donne, je le répète, d'étonnants résultats.

—Lorsqu'il n'y a pas de lésions graves, je le crois.

—Même lorsqu'il y a lésions graves, elle peut amener ceci : un arrêt dans la ravages, du mal... Cet arrêt provoque le mieux, et un mieux durable.

M. de Tillière eut un geste incrédule.

—Enfin, nous essayerons.... J'aurais tant besoin d'un peu de vigueur !

—Vous n'êtes pas à un âge, monsieur, où l'on doive désespérer, et nous avons des malades âgés, qui subissent l'influence de notre traitement absolument spécial.

A continuer.

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec un SUCCES PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.